paroisse de Trélazé, présidé par M. l'abbé Galard, curé de la

paroisse.

Aux pèlerinages annoncés précédemment, il faut ajouter celui du pensionnat des Religieuses Ursulines d'Angers et celui de l'école des filles de la Meignanne.

Pendant le mois de juin une messe est dite tous les jours à 6 heures. Elle est ordinairement précédée et suivie de plusieurs autres messes. Le dimanche, messe à 8 heures et salut à 5 heures.

Chapelle des Religieuses de la Visitation. — Exercices du mois du Sacré-Cœur. — Tous les jours messe à 6 h. 1/2, salut à 5 heures, vénération des reliques de la Bienheureuse Marguerite-Marie, distribution de scapulaires du Sacré-Cœur.

Dimanche, 3 juin, à 5 heures, pèlerinages des Enfants de Marie de Saint-Jacques; allocution par M. Baudriller, vicaire général.

Lundi, 4, à 4 h. 1/2, consécration des petits enfants au Sacré-Cœur; allocution par le R. P. Hamon, S. J. Tous les enfants sont admis sans distinction d'âge; les parents sont priés de les munir de fleurs pour les déposer aux pieds du Sacré-Cœur.

Mercredi, 6, à 5 heures, pèlerinage du pensionnat des Filles de la Sagesse; allocution par M. l'abbé Baumard, vicaire à la cathé-

drale.

Jeudi, 7, à 5 heures, pèlerinage du pensionnat Saint-Joseph; allocution par M. l'abbé Bricheteau, professeur à l'externat Saint-Maurille.

Vendredi, 8, à 5 heures, pèlerinage du pensionnat de Bellefontaine; allocution par M. l'abbé Flon, aumonier de l'établissement.

CHAPELLE DU Très SAINT-SACREMENT. — Vendredi, 1er juin, à 8 heures du soir, ouverture solennelle du mois du Très Saint-Sacrement sous la présidence de Mgr Pessard, vicaire général, qui donnera le sermon.

Tous les soirs, à 8 heures, pieux exercices en l'honneur du Très

Saint-Sacrement suivis de la bénédiction.

Mardi, 5, mercredi, 6, jeudi, 7, solennité des Quarante-Heures diocésaines; mardi et jeudi le sermon sera donné par M. l'abbé-Gautreau, curé de Saint-Sulpice.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES BÉNÉDICTINES DE NOTRE-DAME DU CALVAIRE.

— Vendredi et samedi 8 et 9 juin, adoration perpétuelle. Grand'messe à 9 h. 1/2: exercice du soir à 6 h. 1/2. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Gautreau, curé de Saint-Sulpice.

CHAPELLE DU FAUBOURG SAINT-MICHEL. — Archiconfrérie de Saint-Joseph. — Mercredi, 6 juin, à 8 heures, messe, instruction, bénédiction.

Chapelle de Notre Dame-Sous-Terre. (Monastère de l'Esvière.) — Dimanche, 3 juin. — Solennité de la Pentecôte. Absolution générale, indulgence plénière.

Mardi, 5. — Messe à 7 h. 1/2, à l'autel de saint Antoine.